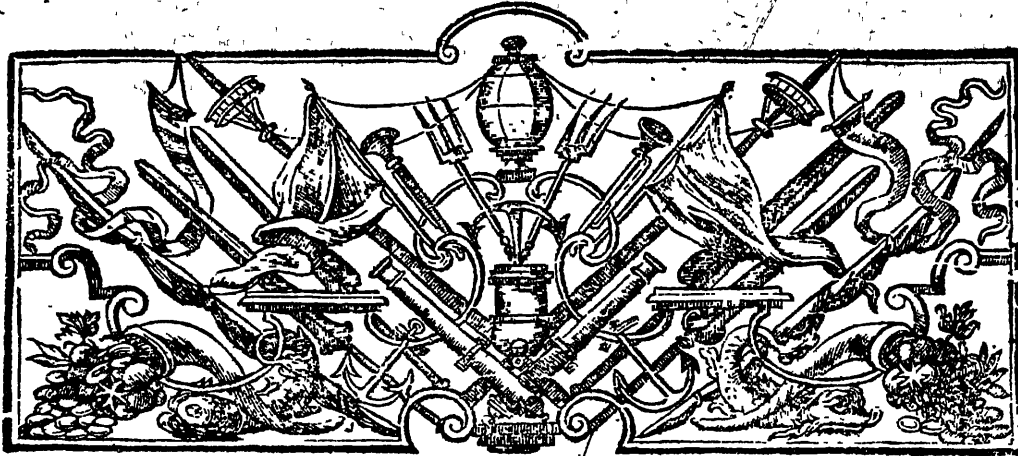


273

11  
287



A R R E S T  
 DU CONSEIL D'ÉTAT  
 DU ROI,

*Qui ordonne aux propriétaires & porteurs de Papiers du  
 Canada, d'en faire des déclarations.*

Du 24 Décembre 1762.

*Extrait des Registres du Conseil d'État.*

**L** E ROI étant informé des progrès de la procédure,  
 concernant les prévarications commises en Canada, dont  
 Sa Majesté a attribué la connoissance aux Officiers du Châtelet:  
 Et voulant, immédiatement après le jugement des accusés,  
 pourvoir sans délai, de la manière la plus équitable, à l'ac-  
 quittement des différens papiers qui ont eu cours dans cette  
 Colonie; ce qui ne sauroit se faire sans connoître quel en  
 est le montant, quels en sont les propriétaires, opération qui

